



Association du Lac William inc.

PROCÈS-VERBAL

du 10 avril 2017 à 19 h
au local municipal, Saint-Ferdinand, Qc

Présents : Yvan Aubre Eric Carrier Guy Goupil
 Gaétane Quirion Patrick Tremblay

Absents : Carole Comtois Sylvie Gingras Laurier Larose
 Claude Marcoux

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Accepté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 février 2017

Guy demande de retirer au point 6, Patrouille nautique été 2017 ce qui suit rayé et débiter par *Il a été convenu...* : ~~Considérant le manque d'intérêt de la municipalité dans ce dossier,~~ Il a été convenu de la résolution suivante concernant notre retrait de la demande de la subvention fédérale 2017 pour la patrouille nautique.

Accepté à l'unanimité.

3. Rapports

a) GROBEC

Guy résume la dernière réunion ayant eu lieu le 23 mars dernier.
Ci-joint son compte-rendu.

b) Comité de gestion

Aucune réunion.

4. Rencontre du maire et du président le 28 mars 2017

- Yvan a rencontré le maire et celui-ci mentionne qu'ils nous trouvent envahissants. Yvan l'informe que l'obtention de réponses de temps en temps tempèrerait sans doute ces «envahissements»

- Comité de gestion : pas d'échanges, un mur continu. Parlez-nous et donnez-nous des réponses!!!
- Maire : Il faut oublier le projet des vignettes. Notre constatation : pas de motivation à prendre sa vignette car on peut entrer de chez soi. Nous mentionnons qu'il faudrait trouver une raison pour l'intégrer.
- Maire : La municipalité travaille sur les *wake-board* et vont nous consulter à ce sujet.
- Yvan : Le Camping de la Baie continuera à faire les beaux jours...
Au maire : le contrôle des accès est important, ex. : gens de l'extérieur les faire payer
- Yvan : Où en est rendu le dossier du lavage des bateaux. Maire : La mise en place du site coûte trop cher : 40 000 \$. Yvan : Si nous en discutons au Comité de gestion, peut-être trouverions-nous une solution?
- Le maire informe Yvan que la responsabilité du Comité de gestion et de la patrouille nautique n'est plus, depuis un certain temps, de la responsabilité de Marie-France Lemay, mais bien de Michèle Lacroix. Yvan lui mentionne qu'il aurait aimé en être informé plus tôt, ce qui aurait sans doute évité certaines frustrations en lui permettant de s'adresser à la bonne personne.
- Yvan : Patrouille nautique : On s'est retiré. Maire : ce sera la municipalité qui en sera responsable.
- Carte de la marina : Le maire se plaint que certains membres de l'ALW ne prennent pas la carte d'accès à la marina. Yvan lui demande s'il y a obligation et d'en informer les citoyens en conséquence.
- Respect des règlements : Le maire se plaint que certains membres de l'ALW ne respectent pas les règlements. Yvan lui souligne que l'ALW n'a pas de pouvoir de coercition, mais que la municipalité est responsable de l'application de ses règlements et que l'ALW les appuiera dans cette démarche.
- Relation avec Michèle Lacroix : Yvan et elle ont eu une bonne discussion. Il fera des efforts mais il faut que ce soit des deux côtés!

5. **Guide 2017**

(tous les commanditaires et textes pour le 30 avril svp)

On aide Suzane et le tout va bien :

Commanditaires : ont tous confirmé (Gaétane et Yvan)

Articles (Yvan) : Yves Charlebois écrira 3 ou 4 articles à 200 \$ chacun : Éoliennes et bassins versants, Cie Eau Everest, etc.

Gaston Roy (Patrick) : article sur la rivière Bécancour.

Le Pouce (Yvan) : leur histoire avec photos.

Mot du maire (Yvan) : on lui demandera de nous écrire l'orientation de la municipalité quant au lac.

Fêtes du lac : Yvan contactera Roxane Robert et lui demandera un échange de pub.

6. Patrouille nautique été 2017

On s'est retiré et c'est la municipalité qui en sera responsable.

7. Journée d'intervention à l'École Notre-Dame

Date : 28 avril prochain. Sujet : environnement, faune et flore. Toutes les classes seront visitées. On paiera le dîner et le déplacement.

8. Infolettre aux membres

Yvan verra Louise Boulet pour rédaction de la prochaine parution.

9. 5 à 7 au Belvédère le 17 juin 2017 à 17 h 30

Les préparatifs vont bon train avec Lorraine Rivard et Sonia Lemieux.

Recettes du 1^{er} moitié-moitié : 710 \$.

Yvan écrira une lettre au maire pour la demande du permis d'alcool.

10. Assemblée générale de l'ALW

Celle-ci aura lieu le 2 juillet prochain au Manoir du lac William.

Gaétane a fait les réservations. Carole s'occupera de trouver un conférencier (Coalition navigation).

11. Compte(s) à payer

Kilométrage de Gaétane Quirion pour la formation Milieux humides le 22 mars prochain à Drummondville 100 \$ et 300 \$ pour le premier versement du secrétariat. Adopté à l'unanimité.

12. Varia

Aucun point ajouté.

a) Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine réunion aura lieu le lundi 8 mai 2017.

b) Clôture de la séance à 20 h 10.

Yvan Aubre _____
Président

Gaétane Quirion _____
Secrétaire-trésorière



Compte rendu réunion GROBEC 23 Mars 2017

Pêche blanche

La pêche blanche du 25 Février sur le lac William fut un succès malgré la pluie. Vu la météo, les familles avaient été avisées la journée précédente de se munir de bottes car l'endroit de la pêche aurait la possibilité d'être inondée. Malgré ce problème 68 familles se sont présentées pour un total de 175 personnes dont 103 jeunes de 7 à 11 ans. Il a eu 45 annulations dû à la météo. Le coût de l'activité est de 10 083 \$. Il est financé par le ministère à travers GROBEC. L'activité sera répétée à l'hiver 2018.

Perchaude et barrages

On a détecté entre Montréal et Trois Rivières plus précisément dans le lac St Pierre la présence d'ADN de carpe asiatique mais heureusement pas encore de poisson. Ce poisson s'est échappé d'une pisciculture au sud des États-Unis suite à la tempête majeure en Nouvelle Orléans. Il est remonté par le Mississipi et s'est faulilé à travers des rivières connexes jusqu'aux grands lacs pour se répandre dans le St Laurent. Avant qu'il n'atteigne les grands lacs on a essayé de l'empêcher de passer par des barrages et même des clôtures électriques mais en vain. Ce poisson est un prédateur à la perchaude. Il détruit les herbiers et l'habitat des poissons. Il est très vorace. Le ministère fait tous les efforts pour enrayer cette invasion. Il est en mode réaction et se questionne sur la réfection des barrages.

Parc industriel de Bécancour

Il y a quelques années on a enfoui des résidus d'aluminium dans des sites d'argile du parc. On vient de découvrir des écoulements de fluor aux alentours du site. On croit qu'il n'y a pas de danger pour les prochains 20 ans. Le ministère projette toutefois d'acheter 4 maisons proches de ce site pour minimiser les pertes de valeurs et travaille à enrayer la propagation à travers la nappe phréatique.

Étude paléolimnologique

Le projet est accepté. Des échantillons de sédiments seront extraits du Lac Bécancour, de l'Étang Stater, du lac à la truite, du lac William et du lac Joseph. L'étude pilotée par l'Université Laval se fera sur une période de 4 ans. Elle sera effectuée par un étudiant au doctorat de Thetford. C'est un projet de 252 000 \$. Les coûts seront répartis comme suit : U Laval 72k, MRC Appalaches 30k, MRC érable 30k, ville de Thetford 20k, Mun. Irlande 20k, Mun. St Fer 20k, Inverness 10K, ALW 10k, Lac Joseph 10k, et APLTI10k, GROBEC en aide sur le terrain pour 10k. Le travail va débiter à l'été 2017.

GROBEC

Après 11 mois d'opération les revenus sont de 616 978 \$ avec un surplus de 5 311 \$.

Prochaine réunion 25 mai 2017. AGA 8 juin prochain.

Guy Goupil